

#### TEAMFI TEAM FRANCE IMMOBILIER 43 rue de la République 69002 LYON

Enregistré au registre du commerce de Lyon sous le n°848 662 904 Titulaire de la carte professionnelle T n° CPI 69012021000000143 délivrée par la CCI de Lyon Métropole Saint– Etienne Roanne. Garantie par SOCAF 26 Avenue de Suffren 75015 Paris sous le **n° 33 190** pour un montant de 110.000 euros. TeamFi SAS au capital de 1 000.00 € Dont le siège social est situé 43 Rue de la République 69002 LYON. Représenté par Monsieur Guillaume BERTRAND.

# BARÈMES D'HONORAIRES MAXIMUM 14 Février 2025

## HONORAIRES DE TRANSACTION SUR IMMOBILIER D'HABITATION

MANDAT	COMMISSION TTC
Mandat TEAM (exclusif)	3 000€
Mandat TEAM (simple)	3 600€
Mandat TEAMFI exclusif :	
Inférieur à 400 000€	5%
Supérieur à 400 000€	4%
Mandat TEAMFI simple :	
Inférieur à 400 000€	6%
Supérieur à 400 000€	5%
Mandat 72 heures	6%
Mandat de recherche	3.5%
Mandat de recherche investisseurs	4 500€

MANDAT	COMMISSION TTC
Mandat TEAMFI exclusif DEF:	
Inférieur à 400 000€	4%
Supérieur à 400 000€	3%
Mandat TEAMFI simple DEF:	
Inférieur à 400 000€	5%
Supérieur à 400 000€	4%

## **MANDAT PERFORMANCE TEAMFI**

Prix du bien	Honoraires
Inférieur 50 000€	8 000€
De 50 001€ à 100 000€	10 000€
De 100 001€ à 200 000€	15 000€
De 200 001€ à 300 000€	20 000€
De 300 001€ à 400 000€	25 000€
De 400 001€ à 500 000€	30 000€
Supérieur à 500 001€	6%

## **HONORAIRES DE TRANSACTION - FONDS DE COMMERCE**

PRIX DE VENTE	COMMISSION TTC
De 0€ à 350 000€	8%
Au-dessus de 350 000€	7%

### **HONORAIRES DE TRANSACTION – TERRAINS - GARAGE - PARKING**

PRIX DE VENTE	COMMISSION TTC				
Mandat simple ou exclusif					
De 0€ à 50 000€	10%				
Au-dessus de 50 000€	7%				

# **BARÈMES D'HONORAIRES SPÉCIFIQUES**

### HONORAIRES DE TRANSACTION SUR IMMOBILIER D'HABITATION

# Montluçon - Roanne - Cantal - Le May-sur-Èvre - Saint-Just-en-Chevalet - La Goutelle

Prix	≤	50 000€ à	100 000€ à	150 000€ à	200 000€ à	250 000€ à	300 000€ à	400 000€ à	750 000€ à	>
du bien	49 999€	99 999€	149 999€	199 999€	249 999€	299 999€	399 999€	749 999€	999 999€	1 M €
Honoraires	Forfait 4 000€	Forfait 5 500€	Forfait 7 500€	Forfait 9 000€	Forfait 11 000€	Forfait 13 000€	Forfait 16 000€	5%	4,5%	4%

## **Thiers**

Mandats	Mandat de vente - Mandat de recherche								
Prix du bien	≤ 39 999€	40 000€ à 69 999€	70 000€ à 149 999€	150 000€ à 199 999€	200 000€ à 249 999€	250 000€ à 299 999€	> 300 000€		
Honoraires	Forfait 5 500€	Forfait 7 000€	Forfait 9 000€	Forfait 11 000€	Forfait 13 000€	Forfait 15 000€	4,5%		

## Loiret

Prix du bien	≤ 100 000€	100 001€ à 399 999€	> 400 000€
Honoraires	Forfait 6 000€	6%	5,5%

#### **Gard**

Prix	≤	50 000€ à	100 000€ à	150 000€ à	200 000€ à	250 000€ à	300 000€ à	400 000€ à	500 000€ à	>
du bien	49 999€	99 999€	149 999€	199 999€	249 999€	299 999€	399 999€	499 999€	999 999€	1 M €
Honoraires	Forfait 5 000€	Forfait 6 500€	Forfait 8 000€	Forfait 10 000€	Forfait 12 000€	Forfait 14 000€	Forfait 16 000€	Forfait 20 000€	5%	4%

## **Allier**

Prix	≤	60 001€ à	120 001€ à	160 001€ à	230 001€ à	320 001€ à	>
du bien	60 000€	120 000€	160 000€	230 000€	320 000€	650 000€	650 001€
Honoraires	Forfait 6 000€	10%	8.5%	7.5%	6.5%	6%	5%

### **Yvelines**

Prix	≤	100 001€ à	200 001€ à	400 001€ à	>
du bien	100 000€	200 000€	400 000€	700 000€	700 001€
Honoraires	10%	7%	6%	5%	4%

# **Cher - Charente-Maritime - Indre-et-Loire - Indre**

Type de mandat	Mandat simple – Mandat exclusif							
Prix du bien	≤ 50 000€	50 001€ à 100 000€	100 001€ à 200 000€	200 001€ à 300 000€	300 001€ à 500 000€	500 001€ à 700 000€	> 700 001€	
Honoraires	Forfait 5 000€	10%	8,5%	7,5%	7%	6,5%	6%	

Type de mandat	Mandat de recherche		
Prix du bien	< à 200 000€	> à 200 001€	
Honoraires	4%	3%	

### Lozère

Prix du bien	≤ 50 000€	50 0001€ à 100 000€	100 001€ à 300 000€	300 001€ à 500 000€	500 001€ à 700 000€	700 0001€ à 1 000 000€	> 1 000 001€
Honoraires	Forfait 5 000€	10%	9%	8%	7%	6%	5%

## **Mions et alentours**

Prix	≤	40 000€ à	100 000€ à	>
du bien	39 999€	99 999€	699 999€	700 000€
Honoraires	Forfait 5 000€	Forfait 7 000€	4%	3,5%

# **Provence-Alpes-Côte d'Azur**

Prix	≤	50 001€ à	100 001 € à	>
du bien	50 000€	100 000€	400 000€	400 001€
Honoraires	Forfait 4 500€	Forfait 6 500€	5%	4%

## **Clermont-Ferrand et alentours**

Prix	≤	50 001€ à	100 001€ à	300 001€ à	>
du bien	50 000€	100 000€	300 000€	400 000€	400 000€
Honoraires	Forfait 4 000€	Forfait 5 500€	7%	6%	5%

# **BARÈMES D'HONORAIRES SPÉCIFIQUES**

## **HONORAIRES - VENTES AUX ENCHÈRES**

PRIX DE VENTE	COMMISSION TTC	
Inférieur 300 000€	6%	
De 300 001€ à 400 000€	5%	
De 400 001€ à 500 000€	4%	
Supérieur à 500 001€	3%	

### **HONORAIRES DE TRANSACTION - TERRAINS - GARAGE - PARKING**

## **Roanne - Et agglomérations**

PRIX DE VENTE	COMMISSION TTC
Mandat s	simple ou exclusif
Inférieur à 30 000€	3 000€
De 30 001€ à 50 000€	10%
Supérieur à 50 001€	7%

### **HONORAIRES DE TRANSACTION - TERRAINS**

## La Roche-Blanche - Les Martres-de-Veyre - Et alentours

Prix	≤	40 001€ à	>
du bien	40 000€	85 000€	85 001€
Honoraires	Forfait 4 000€	10%	7%

### **AVIS DE VALEUR**

	Prix HT	Prix TTC
Avis de valeur	166,67€	200,00€

# **BARÈMES D'HONORAIRES LOCATION ET GESTION LOCATIVE**

## **HONORAIRES - MANDAT DE RECHERCHE DE LOCATION**

SURFACE DES BIENS	COMMISSION HT	COMMISSION TTC
Biens inférieurs à 100 m <sup>2</sup>	750€ HT	900€ TTC
Biens supérieurs à 100 m <sup>2</sup>	1 250€ HT	1 500€ TTC

# BARÈMES D'HONORAIRES LOCATION ET GESTION LOCATIVE

	Particulier	Professionnel
Location	HONORAIRES DE LOCATION SUR IMMOBILIER D'HABITATION	HONORAIRES BAIL COMMERCIAL
	IMMOBILIER D'HABITATION  Dans le cadre des locations soumises à la loi du 6 juillet 1989 loi 89-462 la commission est répartie par moitié entre propriétaire et locataire.  Plafonds des honoraires payés par le locataire  « Les honoraires liés à la mise en location d'un logement sont à la charge exclusive du bailleur. Par exception, quatre prestations présentant une utilité pour les deux parties font l'objet d'une prise en charge partagée entre bailleur et locataire : l'organisation des visites, la constitution du dossier, la rédaction du bail et l'établissement de l'état des lieux d'entrée », dit la loi ALUR (article 1er, 8° du I). Le montant des honoraires est inférieur ou égal au plafond défini par le décret n°2014-890 du 01/08/2014, soit : - 12 €/m2 ZONE TRES TENDUE (12 € x surface habitable m2) 10 €/m2 ZONE TENDUE (10 € x surface habitable m2) 8 €/m2 ZONE NON TENDUE (8 € x surface habitable m2).  État des lieux : Honoraires partagés entre le bailleur et le locataire.  Établit par un cabinet de gestion partenaire, un notaire, un huissier ou un spécialiste. 50% à la charge du bailleur et 50% à la charge de locataire.  Le montant des honoraires payés à ce titre par le locataire ne peut en aucun cas excéder le montant imputé au mandant/bailleur, et en vertu du I de l'article 5 de la loi 89-462 du 06/07/1989 modifiée, ils sont inférieurs ou égal au plafond défini par le décret n°2014-890 du 01/08/2014 et révisable chaque année, soit 3 €/m2.  Prestations de mise en location  Entremise et négociation : 180€TTC à la charge du bailleur.	Plafonds des honoraires payés par le bailleur  Honoraires de location : 20% HT du loyer annuel. Soit 24% TTC du loyer annuel.  État des lieux à la charge du bailleur et du locataire : 3€ / m2.  Entremise et négociation à la charge du bailleur : 300€ HT - Soit 360€ TTC.  Marseille et alentours  Honoraires de location : 15% HT soit 18% TTC à la charge du bailleur. 15% HT soit 18% TTC à la charge du locataire.  Frais d'entremise et de rédaction du bail : 750€ HT. Soit 900€ TTC à la charge du locataire.

## Gestion Locative

# HONORAIRES DE GESTION LOCATIVE SUR IMMOBILIER D'HABITATION

**Particulier** 

MANDAT	COMMISSION TTC
Mandat TEAM	2.9% TTC / mois
	minimum de 20€ HT
	soit 24€ TTC
Mandat de	8.4% TTC / mois
gestion standard	minimum de 25€ HT
	soit 30€ TTC
Mandat TEAMFI	9.9% TTC / mois
	(PNO) minimum de
	25€ HT soit 30€ TTC
Mandat TEAMFI	12% TTC / mois
sérénité	(GLI)
Option Garantie	+1% ou 200€ HT soit
Visale	240€ TTC

#### **Mandat TEAM**

Mise en place du mandat de gestion. Émission des avis de quittance, encaissement des loyers, charges et allocations.

## **Mandat gestion standard**

Mise en place du mandat de gestion. Émission des avis de quittance, encaissement des loyers, charges et allocations.

Lettre de rappel + envoi du 1<sup>er</sup> recommandé de recouvrement amiable.

Révision des lovers.

Décompte lors du départ du locataire. Gestion des provisions pour charges. Tenue de la comptabilité pour charges. Extranet propriétaire.

Demande de devis travaux.

Réparations Urgentes.

#### **Mandat TEAMFI**

Mandat gestion standard

+ Assurance PROPRIÉTAIRE NON OCCUPANT incluse

#### Mandat TEAMFI sérénité

Mandat gestion standard

+ Assurance GARANTIE LOYERS IMPAYÉS incluse

# HONORAIRES DE GESTION LOCATIVE SUR FONDS DE COMMERCE

**Professionnel** 

MANDAT	COMMISSION TTC	CONDITIONS
Mandat TEAMFI	Soit 18% TTC / mois (PNO)	Pour les locaux jusqu'à 600 m <sup>2</sup> Hors activité aggravante
Devis sur demande pour les locaux qui ne respectent pas ces conditions.		

#### **Mandat TEAMFI**

Mise en place du mandat de gestion. Émission des avis de quittance, encaissement des loyers, charges et allocations.

Lettre de rappel + envoi du 1<sup>er</sup> recommandé de recouvrement amiable.

Révision des loyers.

Décompte lors du départ du locataire.

Gestion des provisions pour charges.

Tenue de la comptabilité pour charges.

Extranet propriétaire.

Demande de devis travaux.

Réparations Urgentes.

+ Assurance PROPRIÉTAIRE NON OCCUPANT incluse